

Le Mot du Maire

Afin de prendre certaines décisions qui ne pouvaient attendre la rentrée de septembre, tous vos élus étaient présents lors de la réunion du Conseil municipal qui s'est tenue le 30 juillet dernier.



En premier lieu, nous avons fait le choix des entreprises qui auront à charge l'aménagement de la place de la Magnaneraie, à savoir :

- MIDI TRAVAUX (Cavaillon) pour le lot terrassement, surfaces minérales et pierre, d'un montant de 149.388 € HT,
- MANIEBAT (Bouillargues-34) pour le lot plantation et arrosage, d'un montant de 32.018 € HT,
- MICHEL PLANTE SYSTEMES SAS (Josse-40) pour le lot fourniture et pose d'un sanitaire public, d'un montant de 36.907,50 € HT,
- FMMB (St-Saturnin-les-Avignon) pour le lot serrurerie, d'un montant de 31.255 € HT.

D'autre part, suite à une modification des travaux de rénovation des façades de notre école, nous avons accepté de signer un avenant avec l'entreprise INDIGO, pour un coût supplémentaire de 4.371,50 € HT.

Dans le même temps, nous avons formalisé la proposition de M. Jean-Claude GAUDIN, sénateur-maire de Marseille, d'octroyer à notre commune 50.000 € sur ses réserves parlementaires. Nous avons ainsi validé deux dossiers de demande de subvention, l'un d'un montant de 15.500 € pour une partie de l'aménagement de la place de la Magnaneraie, l'autre d'un montant de 34.500 € pour l'enfouissement du réseau téléphonique sur le chemin de l'eau. Ce dernier dossier fait aussi l'objet d'une demande de subvention, à hauteur de 20.716 €, auprès de notre Conseil général.

Par la suite, nous avons validé une convention avec notre Communauté d'agglomération, relative à l'instruction des futurs permis et certificats d'urbanisme. Ce service, dont le coût sera basé à la fois sur la population communale et sur le nombre d'actes instruits annuellement, fait suite au désengagement de l'Etat dans ce domaine.

Nous avons aussi reconduit la convention qui nous lie avec le centre de loisirs de St-Andiol, avec une participation financière de notre commune passant de 10€ à 11€ par enfant et par jour de présence.

Je vous invite enfin à venir prendre connaissance, en mairie, des quelques autres sujets abordés ce soir-là, et vous renouvelle l'invitation au concert de musique classique qui se tiendra le mardi 13 août, à 18h, sur la place de la mairie, dans le cadre du festival de piano de la Roque d'Anthéron.

Verquières, le 4 août 2013